

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS
RESUMES (NON AUDITES)**

Etablis conformément aux principes de comptabilisation et méthodes d'évaluation des normes
IFRS adoptées par l'Union Européenne

1^{er} janvier 2015 – 30 juin 2015

Groupe Air France-KLM

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (non audité).....	- 3 -
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (non audité).....	- 4 -
BILAN CONSOLIDÉ (non audité).....	- 5 -
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (non audité).....	- 7 -
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (non audité).....	- 8 -
1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ.....	- 10 -
2. RETRAITEMENT DES COMPTES 2014.....	- 10 -
Changement de présentation du compte de résultat.....	- 10 -
Modification de la méthode de conversion des provisions en devises.....	- 10 -
3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS.....	- 11 -
3.1. Intervenues au cours de la période.....	- 11 -
3.2. Postérieures à la clôture.....	- 12 -
4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	- 13 -
4.1. Principes comptables.....	- 13 -
4.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires.....	- 14 -
4.3. Utilisation d'estimations.....	- 14 -
5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	- 15 -
6. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	- 16 -
6.1. Informations par secteur d'activité.....	- 17 -
6.2. Informations par secteur géographique.....	- 18 -
7. CHARGES EXTERNES.....	- 19 -
8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS.....	- 20 -
9. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS.....	- 20 -
10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES.....	- 21 -
11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS.....	- 21 -
12. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	- 23 -
13. IMPÔTS.....	- 24 -
13.1. Charge d'impôt.....	- 24 -
13.2. Impôts différés directement comptabilisés dans les capitaux propres (part de la société mère).....	- 25 -
14. PART DANS LE RESULTAT DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE.....	- 26 -
15. RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES.....	- 26 -
16. RESULTAT NET – PART DU GROUPE PAR ACTION.....	- 26 -
17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	- 27 -
18. ACTIFS DE RETRAITE ET PROVISIONS RETRAITE.....	- 27 -
19. ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE.....	- 28 -
20. CAPITAUX PROPRES – PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE.....	- 28 -
20.1. Répartition du capital et des droits de vote.....	- 28 -
20.2. Réserves et résultat.....	- 28 -
21. PROVISIONS.....	- 29 -
21.1. Provisions.....	- 29 -
21.2. Passifs éventuels.....	- 30 -
22. DETTES FINANCIERES.....	- 31 -
23. ENGAGEMENTS DE LOCATIONS.....	- 32 -
23.1. Locations financement.....	- 32 -
23.2. Locations opérationnelles.....	- 32 -
24. COMMANDES DE MATERIELS AERONAUTIQUES.....	- 32 -
25. PARTIES LIEES.....	- 33 -

Groupe Air France-KLM

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (non audité)

En millions d'euros

Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin	Notes	2015	2014 Retraité ^(*)
Chiffre d'affaires	6	12 298	12 005
Autres produits de l'activité		2	9
Produits des activités ordinaires		12 300	12 014
Charges externes	7	(8 420)	(7 824)
Frais de personnel	8	(3 841)	(3 752)
Impôts et taxes		(89)	(93)
Amortissements, dépréciations et provisions	9	(780)	(798)
Autres produits et charges	10	598	246
Résultat d'exploitation courant		(232)	(207)
Cessions de matériels aéronautiques		(5)	(5)
Autres produits et charges non courants	11	89	(117)
Résultat des activités opérationnelles		(148)	(329)
Coût de l'endettement financier brut	12	(198)	(223)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie	12	31	39
Coût de l'endettement financier net		(167)	(184)
Autres produits et charges financiers	12	(388)	(127)
Résultat avant impôts des entreprises intégrées		(703)	(640)
Impôts	13	82	36
Résultat net des entreprises intégrées		(621)	(604)
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	14	(16)	(11)
Résultat net des activités poursuivies		(637)	(615)
Résultat net des activités non poursuivies	15	-	(4)
Résultat net		(637)	(619)
- Propriétaires de la société mère		(638)	(619)
- Participations ne donnant pas le contrôle		1	-
Résultat net – Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base et dilué	16	(2,16)	(2,09)
Résultat net des activités poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base et dilué	16	(2,16)	(2,08)
Résultat net des activités non poursuivies - Propriétaires de la société mère par action (en euros)			
- de base et dilué	16	-	(0,01)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés semestriels résumés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

Groupe Air France-KLM

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (non audité)

En millions d'euros

Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin	<i>Notes</i>	2015	2014 Retraité ^(*)
Résultat net		(637)	(619)
Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
Variation de la juste valeur portée en autres éléments du résultat global		23	(34)
Variation de la juste valeur transférée en résultat		(222)	9
Couverture de juste valeur			
Partie efficace de la variation de juste valeur portée en autres éléments du résultat global		(10)	12
Variation de la juste valeur transférée en résultat		-	-
Couverture des flux de trésorerie			
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures portée en autres éléments du résultat global		76	116
Variation de la juste valeur transférée en résultat		550	(55)
Variation de la réserve de conversion		6	(1)
Impôt différés sur les éléments recyclables du résultat global	<i>13.2</i>	(168)	(42)
Total des autres éléments recyclables du résultat global		255	5
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies		361	(829)
Impôt différés sur les éléments non recyclables du résultat global	<i>13.2</i>	(95)	215
Total des autres éléments non recyclables du résultat global		266	(614)
Total des autres éléments du résultat global, après impôt		521	(609)
Résultat global		(116)	(1 228)
- Propriétaires de la société mère		(119)	(1 224)
- Participations ne donnant pas le contrôle		3	(4)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés semestriels résumés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

Groupe Air France-KLM

BILAN CONSOLIDÉ (non audité)

Actif		30 juin	31 décembre
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2015	2014
			Retraité (*)
Goodwill		246	243
Immobilisations incorporelles		1 024	1 009
Immobilisations aéronautiques	<i>17</i>	8 843	8 728
Autres immobilisations corporelles	<i>17</i>	1 720	1 750
Titres mis en équivalence		131	139
Actifs de retraite	<i>18</i>	1 755	1 409
Autres actifs financiers		1 133	1 502
Impôts différés		884	1 042
Autres débiteurs		319	243
Actif non courant		16 055	16 065
Actifs détenus en vue de la vente	<i>19</i>	3	3
Autres actifs financiers		985	787
Stocks et en-cours		602	538
Créances clients		2 117	1 728
Autres débiteurs		1 209	961
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 344	3 159
Actif courant		8 260	7 176
Total actif		24 315	23 241

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés semestriels résumés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

Groupe Air France-KLM

BILAN CONSOLIDÉ (non audité) (suite)

Passif et capitaux propres		30 juin	31 décembre
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2015	2014
			Retraité (*)
Capital	<i>20.1</i>	300	300
Primes d'émission et de fusion		2 971	2 971
Actions d'autocontrôle		(84)	(86)
Réserves et résultat	<i>20.2</i>	(3 399)	(3 877)
Capitaux propres (Propriétaires de la société mère)		(212)	(692)
Participations ne donnant pas le contrôle		45	39
Capitaux propres		(167)	(653)
Provisions retraite	<i>18</i>	2 098	2 119
Autres provisions	<i>21</i>	1 457	1 404
Dettes financières	<i>22</i>	8 274	7 994
Impôts différés		13	14
Autres créditeurs		434	536
Passif non courant		12 276	12 067
Provisions	<i>21</i>	813	731
Dettes financières	<i>22</i>	1 141	1 885
Dettes fournisseurs		2 444	2 444
Titres de transport émis et non utilisés		3 709	2 429
Programme de fidélisation		760	759
Autres créditeurs		3 231	3 330
Concours bancaires		108	249
Passif courant		12 206	11 827
Total passif		24 482	23 894
Total capitaux propres et passifs		24 315	23 241

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés semestriels résumés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

Groupe Air France-KLM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (non auditée)

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto- contrôle	Réserves et résultats	Capitaux propres – Propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2013	300 219 278	300	2 971	(85)	(941)	2 245	48	2 293
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	(24)	(24)	-	(24)
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	22	22	-	22
Gain/(perte) lié aux couvertures de juste valeur	-	-	-	-	8	8	-	8
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	(610)	(610)	(4)	(614)
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(1)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(605)	(605)	(4)	(609)
Résultat de la période	-	-	-	-	(619)	(619)	-	(619)
Résultat global	-	-	-	-	(1 224)	(1 224)	(4)	(1 228)
Titres d'autocontrôle	-	-	-	(2)	-	(2)	-	(2)
Autre	-	-	-	-	6	6	-	6
Au 30 juin 2014 - Retraité (*)	300 219 278	300	2 971	(87)	(2 159)	1 025	44	1 069
Au 31 décembre 2014 - Retraité (*)	300 219 278	300	2 971	(86)	(3 877)	(692)	39	(653)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	(185)	(185)	-	(185)
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	439	439	1	440
Gain/(perte) lié aux couvertures de juste valeur	-	-	-	-	(6)	(6)	-	(6)
Réévaluation des engagements nets sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	265	265	1	266
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	6	6	-	6
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	519	519	2	521
Résultat de la période	-	-	-	-	(638)	(638)	1	(637)
Résultat global	-	-	-	-	(119)	(119)	3	(116)
Variation de périmètre	-	-	-	-	(3)	(3)	3	-
Titres subordonnés	-	-	-	-	600	600	-	600
Titres d'autocontrôle	-	-	-	2	-	2	-	2
Au 30 juin 2015	300 219 278	300	2 971	(84)	(3 399)	(212)	45	(167)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés semestriels résumés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

Groupe Air France-KLM

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (non audité)

En millions d'euros

Période du 1 ^{er} janvier au 30 juin	Notes	2015	2014 Retraité (*)
Résultat net des activités poursuivies		(637)	(615)
Résultat net des activités non poursuivies	15	-	(4)
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		781	805
Dotations nettes aux provisions financières		43	34
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		5	(3)
Résultat sur cessions de filiales et participations	11	(224)	3
Résultats non monétaires sur instruments financiers		51	(25)
Ecart de change non réalisé		237	124
Résultats des sociétés mises en équivalence		16	11
Impôts différés	13	(105)	(54)
Pertes de valeur		-	106
Autres éléments non monétaires		63	(168)
Sous-total		230	214
Dont activités non poursuivies		-	(6)
(Augmentation) / diminution des stocks		(62)	(40)
(Augmentation) / diminution des créances clients		(381)	(473)
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		(20)	47
Variation des autres débiteurs et créditeurs		1 325	1 116
Variation du besoin en fonds de roulement des activités non poursuivies		-	20
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation		1 092	884
Prise de contrôle de filiales et participations, achats de parts dans les sociétés non contrôlées		(9)	(37)
Investissements corporels et incorporels		(870)	(835)
Perte de contrôle de filiales, cession de titres de sociétés non contrôlées		342	5
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		52	60
Dividendes reçus		1	10
Diminution (augmentation) nette des placements de plus de 3 mois		(204)	218
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement des activités non poursuivies		-	(20)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(688)	(599)
Augmentation de capital		600	-
Emission de nouveaux emprunts		808	1 145
Remboursement d'emprunts		(1 134)	(1 386)
Remboursements de dettes résultant de contrats de location-financement		(382)	(299)
Nouveaux prêts		(42)	(18)
Remboursement des prêts		96	47
Dividendes distribués		(1)	-
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		(55)	(511)
Effet des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants		(22)	(77)
Variation de la trésorerie nette		327	(303)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture		2 910	3 518
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture		3 237	3 221
Variation de la trésorerie nette des activités non poursuivies		-	(6)
Impôts sur les bénéfices (payés) / remboursés (flux provenant de l'exploitation)		(56)	(46)
Intérêts payés (flux provenant de l'exploitation)		(225)	(258)
Intérêts perçus (flux provenant de l'exploitation)		20	23

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés semestriels résumés.

(*) Voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés résumés.

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
SEMESTRIELS RESUMES (NON AUDITES)**

1^{er} janvier 2015 – 30 juin 2015

Groupe Air France-KLM

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le terme « Air France-KLM » utilisé ci-après fait référence à la société holding régie par le droit français. Le terme « groupe » concerne l'ensemble économique composé d'Air France-KLM et de ses filiales. Le groupe dont le siège social est situé en France, constitue un des plus grands groupes aériens mondiaux.

L'activité principale est le transport aérien de passagers. Les activités du groupe incluent également le transport aérien de cargo, la maintenance aéronautique et toute autre activité en relation avec le transport aérien notamment l'avitaillement.

La société anonyme Air France-KLM, domiciliée au 2, rue Robert Esnault-Pelterie 75007 Paris – France, est l'entité consolidante du groupe Air France-KLM. Air France-KLM est coté à Paris (Euronext) et Amsterdam (Euronext).

La monnaie de présentation du groupe, qui est également la monnaie fonctionnelle d'Air France-KLM, est l'euro.

2. RETRAITEMENT DES COMPTES 2014

Changement de présentation du compte de résultat

Afin d'assurer une meilleure lecture des évolutions de la performance, le groupe a décidé, depuis le 1^{er} janvier 2015, d'isoler les éléments de production capitalisée sur une seule et même ligne du compte de résultat (« Autres produits et charges ») alors qu'ils étaient jusqu'alors ventilés par nature de dépense. Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été retraités afin de permettre la comparaison. Les impacts du reclassement sur le compte de résultat au 30 juin 2014 sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	31 décembre 2014
Charges externes	(208)	(445)
Frais de personnel	(65)	(128)
Autres produits et charges	273	573
Résultat d'exploitation courant	-	-

Modification de la méthode de conversion des provisions en devises

Le groupe enregistre des provisions pour restitution d'avions en location opérationnelle. Une part significative de ces provisions est destinée à couvrir l'achat de pièces détachées qui seront payées en dollars US, quelle que soit la monnaie fonctionnelle de la société. Afin d'assurer une meilleure analyse des impacts liés à la variation du dollar, le groupe a décidé, depuis le 1^{er} janvier 2015, d'isoler les effets de réévaluation des provisions en devises en « Autres produits et charges financiers » alors qu'ils étaient jusqu'alors enregistrés en « Amortissements, dépréciations et provisions ».

Par ailleurs, le taux de clôture sera utilisé pour convertir les montants provisionnés à la clôture. Antérieurement, le groupe utilisait le taux moyen du dollar pour convertir les provisions maintenance. Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été retraités afin de permettre la comparaison.

Les impacts du retraitement sur le compte de résultat sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	31 décembre 2014
Autres produits et charges financiers	(7)	(41)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	(7)	(41)
Impôts	2	14
Résultat net	(5)	(27)

Groupe Air France-KLM

Les impacts du retraitement sur le bilan sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	1^{er} janvier 2014	31 décembre 2014
Impôts différés	(3)	11
Total actif	(3)	11
Réserves et résultat	6	(21)
Autres provisions	(9)	32
Total capitaux propres et passifs	(3)	11

3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1. Intervenues au cours de la période

Titres Amadeus

Le groupe a cédé, le 15 janvier 2015, un bloc de 9 857 202 actions de la société espagnole Amadeus IT Holding S.A. ("Amadeus"), représentant environ 2,2% du capital de la société.

Le résultat de cette cession s'élève à 218 millions d'euros pour un produit de trésorerie de 327 millions d'euros (voir note 11).

A l'issue de cette opération, le groupe conserve 9,9 millions de titres Amadeus. La valeur de ces titres est couverte par l'opération de couverture mise en place le 25 novembre 2014.

Plans de départs volontaires

Lors de la réunion de son Comité Central d'Entreprise (CCE) du 13 février 2015, la direction d'Air France a présenté des projets de plans de départs volontaires personnels au sol et personnels navigant commerciaux, dont l'ampleur est de l'ordre de 800 effectifs en équivalents temps pleins. A ce titre, le groupe a comptabilisé en compte de résultat un montant de 56 millions d'euros au 30 juin 2015, constituant sa meilleure estimation des coûts engendrés par ce nouveau plan de départs volontaires, tel que décrit en note 11.

Après les mesures de départs volontaires prises en 2014 et après consultation des organismes sociaux, Martinair a lancé le 8 mai 2015 un nouveau plan de départ volontaire destiné à réduire les effectifs de pilotes cargo, suite à la forte réduction de la flotte tout cargo, soit environ 110 effectifs en équivalents temps pleins. A ce titre, le groupe a comptabilisé en compte de résultat un montant de 40 millions d'euros au 30 juin 2015, constituant sa meilleure estimation des coûts engendrés par ce nouveau plan de départs volontaires, tel que décrit en note 11.

KLM a lancé en juin 2015 un plan de départ volontaire destiné à réduire les effectifs des activités cargo et maintenance d'environ 330 effectifs en équivalents temps pleins. A ce titre, le groupe a comptabilisé en compte de résultat un montant de 31 millions d'euros au 30 juin 2015, constituant sa meilleure estimation des coûts engendrés par ce nouveau plan de départs volontaires, tel que décrit en note 11.

Emission obligataire subordonnée perpétuelle

Afin de consolider sa structure financière pendant la période de mise en œuvre du plan Perform 2020, le groupe a réalisé, au cours de la première quinzaine d'avril 2015, une émission obligataire subordonnée perpétuelle d'un montant total de 600 millions d'euros. Ces titres, de maturité perpétuelle et portant un coupon annuel de 6,25%, disposent d'une première option de remboursement en octobre 2020 au gré de l'émetteur. Ils sont comptabilisés en capitaux propres, conformément aux dispositions prévues par les normes IFRS.

Groupe Air France-KLM

Ligne de crédit

Le 29 avril 2015, le groupe a signé une ligne de crédit pour un montant de 1,1 milliard d'euros, renouvelant de manière anticipée la ligne d'Air France arrivant à échéance en avril 2016. Cette nouvelle ligne de crédit, souscrite auprès d'un syndicat composé de 13 banques de premier plan, est constituée de deux tranches de 550 millions d'euros chacune, d'une durée respective de trois et cinq ans.

3.2. Postérieurs à la clôture

Le 2 juillet 2015, KLM a signé une ligne de crédit pour un montant de 575 millions d'euros, renouvelant de manière anticipée la ligne arrivant à échéance en juillet 2016. Cette nouvelle ligne de crédit, d'une durée de 5 ans, a été souscrite auprès d'un syndicat composé de 10 banques de premier plan.

Groupe Air France-KLM

4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

4.1. Principes comptables

Principes de préparation des états financiers consolidés résumés et référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Air France-KLM au 31 décembre 2014 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers consolidés et qui étaient d'application obligatoire à cette date.

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2015 sont établis conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers consolidés résumés. Ils sont présentés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés annuels clos le 31 décembre 2014.

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2015 sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le groupe aux états financiers consolidés de l'exercice 2014, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à compter du 1^{er} janvier 2015.

Les états financiers consolidés résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 23 juillet 2015.

Evolution du référentiel comptable

- Normes IFRS et interprétations de l'IFRIC applicables de façon obligatoire pour les états financiers 2015

L'amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », relatif au traitement des cotisations des participants, est applicable aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} février 2015. Cet amendement n'a pas généré d'impact significatif sur les comptes du groupe au 30 juin 2015.

- Textes potentiellement applicables au groupe, publiés par l'IASB, mais non encore adoptés par l'Union européenne

- Amendement à la norme IFRS 11 « Partenariats », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016,
- Amendement à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016,
- Amendement à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » et IFRS 10 « Etats financiers consolidés » pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016,
- Amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016,
- Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme remplacera les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle »,
- Norme IFRS 9 « Instruments financiers », pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le groupe n'attend pas d'impact significatif au titre de l'application des amendements précités. L'application des normes IFRS 15 et IFRS 9 est quant à elle en cours d'étude.

Groupe Air France-KLM

4.2. Méthodes d'évaluation spécifiques à l'établissement des données financières consolidées intermédiaires

Saisonnalité de l'activité

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation courant sont caractérisés par une saisonnalité liée à un haut niveau d'activité entre le 1^{er} avril et le 30 septembre. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux normes IFRS, le chiffre d'affaires et les charges attachées sont reconnus sur leur période de réalisation.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Avantages au personnel

Les engagements nets sur régimes à prestations définies sont réévalués sur la base des taux d'actualisation et des justes valeurs des actifs de couverture à la date d'arrêté intermédiaire. L'impact net de ces réévaluations est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

4.3. Utilisation d'estimations

L'établissement des données financières consolidées intermédiaires, en conformité avec les IFRS, conduit la direction du groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants reconnus au bilan, sur les notes aux données financières consolidées concernant les actifs et passifs à la date d'arrêté des données financières consolidées ainsi que sur le montant des produits et des charges. Les principales estimations retenues par le groupe, décrites en note 4 de l'annexe des comptes consolidés du 31 décembre 2014, concernent :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux titres de transport émis et non utilisés,
- le programme de fidélisation Flying Blue,
- les instruments financiers,
- les immobilisations corporelles et incorporelles,
- les actifs de retraite et les provisions retraite,
- les autres provisions,
- les impôts différés actifs,

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Ainsi, les comptes consolidés de la période ont été établis en tenant compte du contexte de crise économique et financière qui s'est développée depuis 2008 et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les effets immédiats de la crise ont été pris en compte, notamment dans la valorisation des actifs courants et des passifs. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, i.e. les actifs non courants, les hypothèses sont fondées sur une croissance limitée.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Groupe Air France-KLM

5. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- **1^{er} semestre clos le 30 juin 2015**

Aucune acquisition ni cession significative n'a eu lieu au cours du premier semestre clos le 30 juin 2015.

- **1^{er} semestre clos le 30 juin 2014**

Acquisition

Le 30 juin 2014, les sociétés Air France Industrie US et Sabena technics étaient parvenues à un accord à l'issue duquel le groupe Air France-KLM avait acquis 100% du capital de Barfield, spécialiste américain du support équipements dans le domaine de la maintenance.

Conformément aux dispositions prévues par les normes IFRS 3 et IFRS 10, la société Barfield avait été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et intégrée globalement dans les comptes du groupe à compter de sa date d'acquisition. Cette opération n'avait pas généré de goodwill.

Cession

Le 30 avril 2014, le groupe avait cédé à la société Intro Aviation GmbH ses filiales CityJet et VLM, compagnies aériennes régionales irlandaise et belge auparavant détenues à 100%.

Ces deux entités ayant été revalorisées à leur valeur de cession dans le cadre de leur classement en tant qu'activité non poursuivie en 2013, le résultat de cession n'avait pas eu d'impact significatif sur les comptes du groupe au 30 juin 2014.

Groupe Air France-KLM

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Information par secteur d'activité

L'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du groupe.

Le groupe est organisé autour des secteurs suivants :

Passage réseaux : Les revenus du secteur passage réseaux proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du groupe hors Transavia, ce qui inclut les vols opérés par d'autres compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Ils incluent également les commissions versées par les partenaires de l'alliance SkyTeam, les revenus des partages de codes, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournie par le groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information.

Cargo : Les revenus du secteur cargo proviennent des opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du secteur cargo correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs.

Maintenance : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde.

Transavia : Les revenus de ce secteur proviennent de l'activité de transport « low cost » de passagers réalisée par Transavia. Jusqu'au 31 décembre 2014, les revenus relatifs à cette activité étaient inclus dans le secteur « Autres ». Ils sont dorénavant présentés dans un secteur d'activité distinct, tant pour la période en cours que pour le comparatif 2014.

Autres : Les revenus de ce secteur proviennent essentiellement des prestations de commissariat fournies par le groupe aux compagnies aériennes tierces.

Les résultats alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe et indirecte. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent principalement au résultat d'exploitation courant et au résultat des activités opérationnelles. Les autres éléments du compte de résultat sont regroupés dans la colonne non répartis.

Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

Information par secteur géographique

- **Activité par zone d'origine des ventes**

Les activités du groupe par origine des ventes sont ventilées en huit zones géographiques :

- France métropolitaine
- Benelux
- Europe (hors France et Benelux) et Afrique du Nord
- Afrique (hors Afrique du Nord)
- Moyen-Orient, Golfe, Inde (MEGI)
- Asie-Pacifique
- Amérique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane, Océan Indien, Amérique du Sud (CILA)

Seul le chiffre d'affaires par secteur d'activité est affecté par zone géographique de ventes.

Groupe Air France-KLM

- **Activité par zone de destination**

Les activités du groupe par zones de destination sont ventilées en six secteurs géographiques :

- France métropolitaine
- Europe (hors France) et Afrique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan Indien
- Afrique (hors Afrique du Nord), Moyen-Orient
- Amériques et Polynésie
- Asie et Nouvelle Calédonie

6.1. Informations par secteur d'activité

- **1^{er} semestre clos le 30 juin 2015**

<i>En millions d'euros</i>	Passage réseaux	Cargo	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	10 374	1 240	1 972	452	480	-	14 518
Chiffre d'affaires intersecteurs	(711)	(10)	(1 196)	(3)	(300)	-	(2 220)
Chiffre d'affaires externe	9 663	1 230	776	449	180	-	12 298
Résultat d'exploitation courant	(112)	(141)	86	(75)	10	-	(232)
Résultat des activités opérationnelles	53	(190)	60	(75)	4	-	(148)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(20)	-	1	-	3	-	(16)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	-	(555)	(555)
Impôts	-	-	-	-	-	82	82
Résultat net des activités poursuivies	33	(190)	61	(75)	7	(473)	(637)

- **1^{er} semestre clos le 30 juin 2014 retraité**

<i>En millions d'euros</i>	Passage réseaux	Cargo	Maintenance	Transavia	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	10 168	1 354	1 615	435	473	-	14 045
Chiffre d'affaires intersecteurs	(691)	(10)	(1 039)	-	(300)	-	(2 040)
Chiffre d'affaires externe	9 477	1 344	576	435	173	-	12 005
Résultat d'exploitation courant	(123)	(79)	52	(65)	8	-	(207)
Résultat des activités opérationnelles	(120)	(198)	49	(65)	5	-	(329)
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(15)	-	1	-	3	-	(11)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	-	(311)	(311)
Impôts	-	-	-	-	-	36	36
Résultat net des activités poursuivies	(135)	(198)	50	(65)	8	(275)	(615)

Groupe Air France-KLM

6.2. Informations par secteur géographique

Chiffre d'affaires externe par origine des ventes

- 1^{er} semestre clos le 30 juin 2015

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux) Afrique du Nord	Afrique (hors Afrique du Nord)	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Passage régulier	2 878	849	2 136	415	222	854	1 339	555	9 248
Autres recettes passage	176	70	70	27	3	47	11	11	415
Total passage réseaux	3 054	919	2 206	442	225	901	1 350	566	9 663
Transport de cargo	175	123	332	77	22	212	137	73	1 151
Autres recettes cargo	14	4	19	7	1	11	17	6	79
Total cargo	189	127	351	84	23	223	154	79	1 230
Maintenance	462	253	12	-	-	-	49	-	776
Transavia	144	305	-	-	-	-	-	-	449
Autres	104	15	2	39	-	-	-	20	180
Total	3 953	1 619	2 571	565	248	1 124	1 553	665	12 298

- 1^{er} semestre clos le 30 juin 2014

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Benelux	Europe (hors France et Benelux) Afrique du Nord	Afrique (hors Afrique du Nord)	Moyen-Orient Golfe Inde (MEGI)	Asie Pacifique	Amérique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien Amérique du Sud (CILA)	Total
Passage régulier	2 872	853	2 196	408	198	813	1 159	554	9 053
Autres recettes passage	169	81	85	22	3	45	8	11	424
Total passage réseaux	3 041	934	2 281	430	201	858	1 167	565	9 477
Transport de cargo	188	123	377	71	26	244	150	75	1 254
Autres recettes cargo	24	9	18	5	1	11	17	5	90
Total cargo	212	132	395	76	27	255	167	80	1 344
Maintenance	360	185	13	-	-	-	18	-	576
Transavia	125	310	-	-	-	-	-	-	435
Autres	105	16	3	32	-	-	-	17	173
Total	3 843	1 577	2 692	538	228	1 113	1 352	662	12 005

Groupe Air France-KLM

Chiffre d'affaires externe du transport aérien par destination

- 1^{er} semestre clos le 30 juin 2015

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle- Calédonie	Total
Passage régulier	949	2 152	727	1 189	2 669	1 562	9 248
Transport de cargo	2	21	67	234	481	346	1 151
Total	951	2 173	794	1 423	3 150	1 908	10 399

- 1^{er} semestre clos le 30 juin 2014

<i>En millions d'euros</i>	France métropolitaine	Europe (hors France) Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique (hors Afrique du Nord) Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle- Calédonie	Total
Passage régulier	947	2 145	700	1 218	2 498	1 545	9 053
Transport de cargo	2	23	71	241	506	411	1 254
Total	949	2 168	771	1 459	3 004	1 956	10 307

7. CHARGES EXTERNES

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
Carburant avions	3 141	3 189
Affrètements aéronautiques	217	209
Locations opérationnelles	505	430
Redevances aéronautiques	941	891
Commissariat	309	283
Achat d'assistance en escale	741	682
Achats et consommations d'entretien aéronautique	1 160	817
Frais commerciaux et de distribution	465	437
Personnel extérieur	93	92
Autres frais	848	794
Total	8 420	7 824
<i>Hors carburant</i>	5 278	4 635

Groupe Air France-KLM

8. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
Salaires et traitements	2 780	2 649
Charges de retraite à cotisations définies	279	284
Charges de retraite à prestations définies	137	196
Autres charges sociales	584	573
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions	-	1
Autres	61	49
Total	3 841	3 752

Le groupe verse des cotisations pour un régime de retraite multi-employeurs en France, la CRPN (Caisse de Retraite du Personnel Navigant). Ce plan multi-employeur étant assimilé à un plan d'Etat, il est comptabilisé en tant que régime à cotisations définies en charges sociales.

Le poste « autres » comprend notamment le crédit d'impôt CICE.

Effectifs moyens de la période

Période du 1^{er} janvier au 30 juin	2015	2014
Personnel navigant technique	7 912	8 089
Personnel navigant commercial	21 288	21 470
Personnel au sol	64 317	65 126
Total	93 517	94 685

9. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		
Amortissements		
Immobilisations incorporelles	52	42
Immobilisations aéronautiques	618	604
Autres immobilisations corporelles	116	118
	786	764
Dépréciations et provisions		
Stocks	(7)	(2)
Créances	(1)	-
Provisions	2	36
	(6)	34
Total	780	798

Groupe Air France-KLM

10. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
Production capitalisée	447	273
Exploitation conjointe de lignes passage et cargo	(21)	(28)
Couverture sur flux d'exploitation (change)	162	12
Autres	10	(11)
Total	598	246

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le groupe a décidé d'isoler les éléments de production capitalisée sur une seule et même ligne du compte de résultat (« Autres produits et charges ») alors qu'ils étaient jusqu'alors ventilés par nature de dépense. Les comptes consolidés de l'exercice 2014 ont été retraités afin de permettre la comparaison, comme indiqué en note 2.

11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		
Dépréciation de l'UGT Cargo	-	(106)
Dépréciation d'actifs immobilisés détenus en vue de la vente		(4)
Charges de restructuration	(133)	(7)
Résultat sur cession de titres disponibles à la vente	224	-
Résultat sur cession de filiales et participations	-	(3)
Autres	(2)	3
Autres produits et charges non courants	89	(117)

- **Semestre clos le 30 juin 2015**

Charges de restructuration

Au 30 juin 2015, ce poste comprend essentiellement :

- une provision de 56 millions d'euros relative aux nouveaux plans de départs volontaires annoncés par Air France en février 2015, tel que présenté en note 3.1,
- une provision de 40 millions d'euros concernant un plan de départs volontaires relatif aux pilotes Martinair, tel que présenté en note 3.1,
- une provision de 31 millions d'euros concernant un plan de départs volontaires annoncé par KLM en juin 2015, tel que présenté en note 3.1.

Résultat sur cession de titres disponibles à la vente

Le 15 janvier 2015, le groupe a cédé un bloc de 9 857 202 actions de la société espagnole Amadeus IT Holding S.A. ("Amadeus"), représentant environ 2,2% du capital de la société.

Comme évoqué en note 3.1, cette transaction a généré :

- un résultat sur cession de titres disponibles à la vente de 218 millions d'euros dans la partie « Autres produits et charges non courants » du compte de résultat,
- un produit de trésorerie de 327 millions d'euros.

Groupe Air France-KLM

A l'issue de cette opération, le groupe conserve 9,9 millions de titres Amadeus. La valeur de ces titres est couverte par l'opération de couverture mise en place le 25 novembre 2014.

- **Semestre clos le 30 juin 2014**

Au cours du 1er semestre 2014, le groupe avait poursuivi la revue stratégique de son activité tout cargo, différents scénarii ayant été étudiés. Après avoir fortement réduit son exploitation à Paris CDG au cours des dernières années, le groupe avait décidé de réduire sa flotte d'avions tout cargo à Schiphol (Pays-Bas). Cette décision constituait un indice de perte de valeur et avait conduit le groupe à tester la valeur de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) cargo au 30 juin 2014. A l'issue de ce test, une provision pour perte de valeur avait été constatée pour ramener la valeur nette comptable des actifs aéronautiques de l'UGT cargo à leur valeur de marché estimée d'après des valeurs d'évaluateurs. Elle s'élevait à 106 millions d'euros.

12. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
Produits des valeurs mobilières de placement	7	13
Autres produits financiers	24	26
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	31	39
Intérêts sur emprunts	(123)	(134)
Intérêts sur contrat de location-financement	(33)	(36)
Intérêts intercalaires capitalisés et autres éléments non monétaires	6	4
Autres charges financières	(48)	(57)
Coût de l'endettement financier brut	(198)	(223)
Coût de l'endettement financier net	(167)	(184)
Résultat de change	(246)	(118)
Instruments financiers	(96)	26
Dotation nette aux provisions	(13)	(34)
Autres produits et charges financiers divers	(33)	(1)
Autres produits et charges financiers	(388)	(127)

Coût de l'endettement financier brut

Le coût de l'endettement financier brut inclut au 30 juin 2015 un montant de 20 millions d'euros relatif à la différence entre le taux d'intérêt facial et le taux effectif (après séparation de la composante capitaux propres) des OCEANes (25 millions d'euros au 30 juin 2014).

Le taux retenu pour la détermination des intérêts intercalaires ressort à 3,25% pour le semestre clos le 30 juin 2015 (3,26% pour le semestre clos le 30 juin 2014).

Résultat de change

Au 30 juin 2015, le résultat de change inclut principalement :

- une perte de change sur la dette nette de 145 millions d'euros liée principalement à l'appréciation du dollar, du franc suisse et du yen par rapport à l'euro ainsi qu'à un ajustement complémentaire de la valeur de la trésorerie bloquée au Venezuela
- une perte de change de 84 millions d'euros sur les provisions, principalement liée à la réévaluation de la part dollar des provisions maintenance.

Au 30 juin 2014, le résultat de change incluait notamment un ajustement de la valeur de la trésorerie bloquée au Venezuela afin de tenir compte du risque de conversion.

Instruments financiers

Au 30 juin 2015, la variation de la juste valeur des instruments financiers est due aux dérivés carburant pour (57) millions d'euros, aux dérivés change pour (23) millions d'euros, au swap sur l'OCEANE pour (9) millions d'euros et au collar Amadeus pour (8) millions d'euro.

Groupe Air France-KLM

Au 30 juin 2014, la variation de la juste valeur des instruments financiers était due à la variation de la part inefficace des dérivés carburant pour (19) millions d'euros, des dérivés de change pour 22 millions d'euros et du swap sur l'OCEANE 2005 pour 23 millions d'euros.

Dotation nette aux provisions

Au 30 juin 2015, le montant des dotations nettes aux provisions comprend entre autres la constitution d'une provision sur titres GOL.

Au 30 juin 2014, la ligne « Dotation nette aux provisions » comprenait une perte de valeur de 21 millions d'euros sur les titres Alitalia – résultant de la conversion des obligations souscrites en décembre 2013 dans le cadre de la restructuration financière d'Alitalia – afin de ramener cette participation à sa juste valeur.

Autres produits et charges financiers divers

Au 30 juin 2015, le montant des autres produits et charges financiers divers comprend notamment les effets de désactualisation des provisions à long terme.

13. IMPÔTS

13. 1. Charge d'impôt

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
(Charge) / produit d'impôt courant	(23)	(18)
Variation des différences temporaires	(12)	1
Impact de la CVAE	2	2
(Utilisation / désactivation) / activation des déficits fiscaux	115	51
(Charge) / produit d'impôt différé des activités poursuivies	105	54
Total	82	36

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques.

- **Groupe fiscal français**

En France, les déficits sont indéfiniment reportables. Toutefois, les lois de finance 2011 et 2012 ont introduit une limitation dans le montant des déficits fiscaux imputables chaque année, à hauteur de 50% du montant du bénéfice de la période au-delà du premier million d'euros. Les perspectives de récupération de ces déficits sur les bénéfices futurs ayant par ailleurs été rallongées dans un contexte de crise économique durable et de marché mondial fortement concurrentiel, le recouvrement des impôts différés actifs activés correspond à un horizon de 7 ans sur le périmètre fiscal français, en cohérence avec sa visibilité opérationnelle.

Au 30 juin 2015, suite au calcul de taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale, le groupe fiscal français n'a pas reconnu de produit d'impôt différé sur les pertes réalisées au 1^{er} semestre 2015. La charge d'impôt de 13 millions d'euros du groupe fiscal français correspond principalement à la CVAE.

- **Groupe fiscal néerlandais**

Au 30 juin 2015, le groupe a reconnu un produit d'impôt différé actif de 112 millions d'euros au titre des déficits reportables du périmètre d'intégration fiscale néerlandais.

Groupe Air France-KLM

Au 30 juin 2014, le groupe avait reconnu un produit d'impôt différé actif de 77 millions d'euros au titre des déficits reportables du périmètre d'intégration fiscale néerlandais. Par ailleurs, le groupe avait décidé, dans le cadre de ses réflexions sur son activité tout cargo à Schiphol, de ramener à zéro la valeur des actifs d'impôts différés sur les déficits fiscaux pré-acquisition de Martinair. Ceci s'était traduit par une charge d'impôt différé de 26 millions d'euros.

13.2. Impôts différés directement comptabilisés dans les capitaux propres (part de la société mère)

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		
Autocontrôle	-	(2)
OCEANE	-	-
Eléments recyclables du résultat global	(168)	(42)
Actifs disponibles à la vente	13	1
Instruments dérivés	(181)	(43)
Eléments non recyclables du résultat global	(95)	212
Retraites	(95)	212
Total	(263)	168

Groupe Air France-KLM

14. PART DANS LE RESULTAT DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

La part du groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence est principalement composée de Kenya Airways, compagnie aérienne basée à Nairobi, sur laquelle le groupe exerce une influence notable.

15. RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES

Au 30 juin 2014, le « résultat net des activités non poursuivies » correspondait au résultat de l'ensemble CityJet et VLM pour (4) millions d'euros.

16. RESULTAT NET – PART DU GROUPE PAR ACTION

Résultats utilisés pour le calcul des résultats par action

Les résultats utilisés pour le calcul des différents résultats par action sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014
Période du 1^{er} janvier au 30 juin		Retraité
Résultat net - propriétaires de la société mère	(638)	(619)
Résultat net des activités poursuivies – propriétaires de la société mère	(638)	(615)
Résultat net des activités non poursuivies – propriétaires de la société mère	-	(4)

Le groupe ne versant pas de dividendes aux actionnaires prioritaires, ils ne présentent aucun écart avec les résultats apparaissant dans les états financiers. Sur les périodes présentées, les résultats étant des pertes, les résultats retenus pour le calcul des résultats dilués par action sont égaux aux résultats retenus pour le calcul des résultats de base par action.

Rapprochement du nombre d'actions utilisé pour le calcul des résultats par action

Période du 1^{er} janvier au 30 juin	2015	2014
Nombre moyen pondéré :		
- d'actions ordinaires émises	300 219 278	300 219 278
- d'actions propres achetées dans le cadre des plans d'options d'achat	(1 116 420)	(1 116 420)
- d'autres actions propres achetées	(3 063 384)	(3 063 384)
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	296 039 474	296 039 474
Conversion des OCEANE	15 946	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	296 055 420	296 039 474

Groupe Air France-KLM

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015			31 décembre 2014		
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Avions en propriété	8 802	(5 736)	3 066	8 350	(5 371)	2 979
Avions en location financement	6 757	(2 744)	4 013	6 883	(2 936)	3 947
Actifs en cours de construction	420	-	420	543	-	543
Autres	2 403	(1 059)	1 344	2 296	(1 037)	1 259
Immobilisations aéronautiques	18 382	(9 539)	8 843	18 072	(9 344)	8 728
Terrains et constructions	2 827	(1 761)	1 066	2 805	(1 723)	1 082
Installations et matériels	1 411	(1 041)	370	1 368	(1 003)	365
Actifs en cours de construction	125	-	125	135	-	135
Autres	935	(776)	159	907	(739)	168
Autres immobilisations corporelles	5 298	(3 578)	1 720	5 215	(3 465)	1 750
Total	23 680	(13 117)	10 563	23 287	(12 809)	10 478

La valeur nette des immobilisations corporelles financées par location financement s'élève à 4 477 millions d'euros au 30 juin 2015 (contre 4 438 millions d'euros au 31 décembre 2014).

18. ACTIFS DE RETRAITE ET PROVISIONS RETRAITE

Au 30 juin 2015, les taux d'actualisation utilisés par les sociétés pour le calcul des engagements de retraite à prestations définies sont les suivants :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Zone euro – durée 10 à 15 ans	1,85%	1,65%
Zone euro – durée 15 ans et plus	2,30%	2,35%

L'impact de la variation des taux d'actualisation sur les engagements a été calculé en utilisant les analyses de sensibilité de l'engagement de retraite à prestations définies. Celles-ci sont mentionnées dans la note 31.1.2 des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Sur la même période, la juste valeur des fonds de couverture a augmenté.

L'ensemble des éléments cumulés ont eu pour impact :

- Une augmentation de 316 millions d'euros des « actifs de retraite »
- Une diminution de 51 millions d'euros des « provisions retraite ».

Groupe Air France-KLM

19. ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

- **Semestre clos le 30 juin 2015**

Le poste « Actifs détenus en vue de la vente » correspond à la juste valeur de 4 appareils destinés à être cédés, pour un montant total de 3 millions d'euros.

- **Exercice clos le 31 décembre 2014**

Au 31 décembre 2014, le poste « Actifs détenus en vue de la vente » incluait la juste valeur de 4 appareils destinés à être cédés, pour un montant total de 3 millions d'euros.

20. CAPITAUX PROPRES – PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE

20.1. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2015, le capital social d'Air France-KLM, entièrement libéré, est divisé en 300 219 278 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Chaque action confère un droit de vote à son détenteur.

Le capital et les droits de vote se répartissent comme suit :

<i>En pourcentage (%)</i>	30 juin 2015		31 décembre 2014	
	Capital	Droit de vote	Capital	Droit de vote
Etat français	18	18	16	16
Salariés et anciens salariés	7	7	7	7
Actions détenues par le groupe	1	-	1	-
Public	74	75	76	77
Total	100	100	100	100

La ligne « Salariés et anciens salariés » regroupe les titres détenus par le personnel et les anciens salariés dans des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE).

En application de la « loi Florange », il sera automatiquement conféré, à compter du 3 avril 2016, un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom d'un même actionnaire.

20.2. Réserves et résultat

<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
			Retraité
Réserve légale		70	70
Réserves distribuables		301	412
Titres subordonnés	3.1	600	-
Réserves sur engagements de retraite à prestations définies		(2 591)	(2 846)
Réserves sur instruments dérivés		(446)	(881)
Réserves sur actifs financiers disponibles à la vente		243	428
Autres réserves		(937)	(835)
Résultat net – Propriétaires de la société mère		(639)	(225)
Total		(3 399)	(3 877)

Groupe Air France-KLM

21. PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015			31 décembre 2014		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Provisions pour restitution d'avions en location opérationnelle	824	378	1 202	774	316	1 090
Provision pour restructuration	-	380	380	-	323	323
Provisions pour litiges avec les tiers	467	14	481	447	32	479
Autres provisions pour risques et charges	166	41	207	183	60	243
Total	1 457	813	2 270	1 404	731	2 135

21.1. Provisions

21.1.1. Provision pour litiges avec les tiers

Une évaluation des risques de litiges avec les tiers a été effectuée avec le concours des avocats du groupe et des provisions ont été enregistrées lorsque les circonstances les rendaient nécessaires.

Les provisions pour litiges comprennent également des provisions pour risques fiscaux. De telles provisions sont constituées lorsque le Groupe estime, dans le cadre de contrôles fiscaux, que l'administration fiscale pourrait être amenée à remettre en cause une position fiscale prise par le groupe ou l'une de ses filiales.

Dans le cours normal de ses activités, le groupe Air France-KLM et ses filiales Air France et KLM (et leurs filiales) sont impliqués dans divers litiges dont certains peuvent avoir un caractère significatif.

21.1.2. Litiges en matière de législation anti-trust dans le secteur du fret aérien

Air France, KLM et Martinair, filiale entièrement détenue par KLM depuis le 1^{er} janvier 2009, ont été impliquées depuis février 2006 avec vingt-cinq autres compagnies aériennes dans des enquêtes diligentées par les autorités de la concurrence de plusieurs Etats concernant des allégations d'entente ou de pratiques concertées dans le secteur du fret aérien.

Au 30 juin 2015, la plupart des procédures ouvertes dans ces Etats ont donné lieu à des accords transactionnels conclus entre les trois sociétés du groupe et les autorités compétentes et au paiement d'amendes qui ont mis fin à ces procédures, à l'exception de celles initiées par l'autorité suisse de la concurrence et par la Commission Européenne qui sont toujours en cours.

En Europe, Air France-KLM, Air France, KLM et Martinair ont formé un recours devant le Tribunal de l'Union Européenne contre la décision de la Commission Européenne de 2010. Un montant de provisions de 340 millions d'euros (hors intérêts financiers) a été constitué au titre de l'amende imposée par la Commission Européenne.

En Suisse, Air France et KLM ont interjeté appel devant le Tribunal Administratif Fédéral de la décision de l'autorité de concurrence leur ayant imposé une amende de 3 millions d'euros.

En Corée du Sud, la procédure a été définitivement clôturée : en décembre 2014, la Cour Suprême a confirmé les amendes imposées à l'encontre d'Air France et de KLM pour un total approximatif de 7 millions d'euros mais a mis hors de cause la société holding Air France-KLM et donc annulé l'amende qui lui avait été imposée par l'autorité de concurrence.

Le montant total des provisions constituées au 30 juin 2015 s'élève à 382 millions d'euros pour l'ensemble des procédures n'ayant pas encore donné lieu à des décisions définitives.

Groupe Air France-KLM

21.1.3. Autres provisions

Les autres provisions comprennent principalement des provisions pour contrat à l'heure de vol dans le cadre de l'activité maintenance du groupe, des provisions pour contrats déficitaires, des provisions pour la quote-part des émissions de CO2 non couvertes par l'allocation de quotas gratuits et des provisions pour démantèlement de bâtiments.

21.2. Passifs éventuels

Le groupe est impliqué dans diverses procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages pour lesquelles des provisions n'ont pas été constituées dans ses états financiers, en conformité avec les règles comptables applicables.

21.2.1. Litiges en matière de législation anti-trust dans le secteur du fret aérien

A la suite de l'ouverture en février 2006 des enquêtes de plusieurs autorités de la concurrence et de la décision de la Commission Européenne de 2010, plusieurs actions civiles individuelles ou collectives ont été engagées par des transitaires et des expéditeurs de fret aérien dans plusieurs pays à l'encontre d'Air France, de KLM et de Martinair ainsi que des autres opérateurs de fret devant différentes juridictions.

Dans le cadre de ces actions, les transitaires et expéditeurs de fret aérien sollicitent l'attribution de dommages et intérêts pour compenser un prétendu surcoût causé par les pratiques anti-concurrentielles alléguées.

Selon les actions concernées, Air France, KLM et/ou Martinair sont soit assignées directement (en particulier aux Pays-Bas, Norvège, Corée et Etats-Unis), soit mises en cause dans le cadre d'appel en garantie par les autres opérateurs de fret assignés (par exemple au Royaume-Uni). Lorsque Air France, KLM et/ou Martinair font l'objet d'assignation, elles mettent également en cause les autres transporteurs dans le cadre d'appels en garantie.

Ces litiges n'ont pas donné lieu à la constitution de provision, le groupe n'étant pas en mesure à ce stade des procédures judiciaires d'apprécier de manière fiable le risque financier. En effet, même si des montants significatifs ont pu être mentionnés dans les médias, les dommages et intérêts demandés à l'encontre des défendeurs pris globalement (et non individuellement) n'ont pas été quantifiés ou n'ont pas été chiffrés avec précision ; de même la décision de la Commission Européenne à laquelle les demandeurs se réfèrent n'est pas encore définitive.

Les compagnies du groupe et les autres transporteurs impliqués dans ces actions s'opposent vigoureusement à ces actions civiles.

21.2.2. Litiges en matière de législation anti-trust dans le secteur du passage

Canada

Une class action a été réinitiiée en 2013 par des plaignants dans le ressort de l'Ontario à l'encontre de sept transporteurs aériens incluant Air France et KLM. Les plaignants allèguent l'existence d'une entente dans le secteur du passage sur les routes transatlantiques en provenance et en direction du Canada et sollicitent l'attribution de dommages et intérêts. Air France et KLM contestent toute participation à une telle entente.

21.2.3 Autres litiges

Vol AF447 Rio-Paris

A la suite de l'accident du vol AF447 Rio-Paris, disparu dans l'Atlantique Sud, diverses instances judiciaires ont été engagées aux Etats-Unis et au Brésil et plus récemment en France par les ayants droit des victimes.

L'ensemble de ces procédures tend à obtenir le versement de dommages et intérêts en réparation des préjudices subis par les ayants droit des passagers décédés dans l'accident.

Groupe Air France-KLM

Les dommages et intérêts versés aux ayants droit des passagers décédés dans l'accident sont couverts par la police d'assurance responsabilité civile d'Air France.

En 2011, Air France et Airbus en tant que personnes morales ont été mis en examen pour homicides involontaires et encourent des peines d'amendes prévues par la loi. Air France conteste sa mise en cause dans cette affaire.

Hormis les points indiqués aux paragraphes 21.1, 21.2, le groupe n'a pas connaissance de litige, procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière, le résultat, le patrimoine ou la rentabilité du groupe, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois.

22. DETTES FINANCIERES

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015			31 décembre 2014		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts subordonnés à durée indéterminée	637	-	637	564	-	564
OCEANE	888	-	888	873	655	1 528
Emprunts obligataires	1 706	-	1 706	1 706	-	1 706
Emprunts location financement	3 758	619	4 377	3 469	654	4 123
Autres emprunts	1 285	452	1 737	1 382	453	1 835
Intérêts courus non échus	-	70	70	-	123	123
Total	8 274	1 141	9 415	7 994	1 885	9 879

Emission de l'obligataire 2021

Le 4 juin 2014, Air France-KLM a émis un emprunt obligataire de 600 millions d'euros à échéance juin 2021 (obligataire 2021) et portant intérêt au taux de 3,875%.

Le 18 juin 2014, à l'issue d'une offre de rachat des obligations émises en 2009, lancée par une banque, une partie de ces dernières (94 millions d'euros en nominal) a été échangée contre 1 094 titres de l'obligataire 2021.

La valeur d'échange de cette opération, intérêts courus compris, s'est élevée à 109 millions d'euros. Elle n'a pas eu d'impact au compte de résultat dans la mesure où il n'y a pas eu de modification substantielle sur la partie échangée de l'obligation 2009.

Cette opération d'échange a permis au Groupe de rallonger la maturité de sa dette sans impact significatif sur le résultat financier.

Valeurs de marché

Les passifs financiers ayant une valeur de marché sensiblement différente de leur valeur comptable sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015		31 décembre 2014	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
Emprunts subordonnés à durée indéterminée	637	296	564	264
OCEANE	888	982	1 528	1 750
Emprunts obligataires	1 706	1 769	1 706	1 801
Total	3 231	3 047	3 798	3 815

Groupe Air France-KLM

23. ENGAGEMENTS DE LOCATIONS

23.1. Locations financement

Le total des paiements futurs au titre des locations financements se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
Avions	4 315	3 963
Constructions	514	521
Autres	115	122
Total	4 944	4 606

23.2. Locations opérationnelles

Le montant non actualisé des engagements de locations opérationnelles de biens aéronautiques s'élève à 6 249 millions d'euros au 30 juin 2015, contre 6 259 millions d'euros au 31 décembre 2014.

24. COMMANDES DE MATERIELS AERONAUTIQUES

Les échéances des engagements de commandes fermes en vue d'achat de matériels aéronautiques s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
2 nd semestre année N (6 mois)	255	-
Année N+1	930	566
Année N+2	1 053	797
Année N+3	1 195	811
Année N+4	1 234	1 064
Au-delà de l'année N+4	3 926	4 793
Total	8 593	8 031

Les engagements portent sur des montants en dollar US, convertis au cours de clôture de chaque période considérée. Ces montants font par ailleurs l'objet de couvertures.

Le nombre d'appareils en commande ferme en vue d'achat au 30 juin 2015 augmente de 13 unités par rapport au 31 décembre 2014 et s'élève à 93 appareils.

Cette évolution s'explique par la commande de 17 appareils et la livraison de 4 appareils.

Flotte long-courrier (passage)

Le groupe a reçu 3 Boeing B777.

Flotte moyen-courrier

Le groupe n'a reçu aucune livraison.

Flotte régionale

Le groupe a passé une commande ferme de 17 Embraer dont 15 Embraer 175 et 2 Embraer 190.

Le groupe a réceptionné 1 Bombardier de type CRJ 1000.

Groupe Air France-KLM

Ces engagements portent sur les types d'appareils suivants :

Type avion	Année de livraison	2 ^{ème} semestre N (6 mois)	N+1	N+2	N+3	N+4	Au-delà de N+4	Total
Flotte long courrier – passage								
A380	au 30 juin 2015	-	-	-	2	-	-	2
	au 31 décembre 2014	-	-	-	-	2	-	2
A350	au 30 juin 2015	-	-	-	-	6	19	25
	au 31 décembre 2014	-	-	-	-	2	23	25
B787	au 30 juin 2015	-	1	4	4	3	13	25
	au 31 décembre 2014	-	-	1	4	4	16	25
B777	au 30 juin 2015	-	3	1	-	-	-	4
	au 31 décembre 2014	-	3	3	1	-	-	7
Flotte moyen courrier								
A320	au 30 juin 2015	-	-	2	1	-	-	3
	au 31 décembre 2014	-	-	3	-	-	-	3
B737	au 30 juin 2015	-	4	8	5	-	-	17
	au 31 décembre 2014	-	5	7	5	-	-	17
Flotte régionale								
EMB 170	au 30 juin 2015	-	4	7	4	-	-	15
	au 31 décembre 2014	-	-	-	-	-	-	-
EMB 190	au 30 juin 2015	2	-	-	-	-	-	2
	au 31 décembre 2014	-	-	-	-	-	-	-
CRJ 1000	au 30 juin 2015	-	-	-	-	-	-	-
	au 31 décembre 2014	-	1	-	-	-	-	1

25. PARTIES LIEES

Les relations du groupe avec ses parties liées n'ont pas évolué de façon significative tant en termes de montant qu'en termes de périmètre.